

PAS DE RISQUES
À PRENDRE

DÉMARCHE DE RÉDACTION OU DE RÉVISION D'UN DOCUMENT-CADRE EN MATIÈRE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Commissions scolaires (écoles secondaires, formation générale des adultes, formation professionnelle)
Établissements d'enseignement privés



19-236-07W

Août 2019

RÉDACTION

Valérie Houle, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

RELECTURE ET COLLABORATION AU CONTENU

Lynda Allard, Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes

Carl Ampleman, Commission scolaire de la Capitale

Shannie Beaudoin, Commission scolaire de Montréal

Zoé-Isabelle Côté, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Guylaine Croteau, Commission scolaire de la Capitale

Simon Dancause, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie

France Dionne, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Yovan Fillion, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jean-Philippe Goupil, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Estrie

Cynthia Lacharité, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mélissa Labrecque, Commission scolaire des Découvreurs

Sylvie Labrecque, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Laval

Anne-Martine Lafaille, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Monique Lalonde, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Montréal

Geneviève Lampron, Commission scolaire des Découvreurs

Julie Legault, Commission scolaire des Draveurs

Michel H. Lemire, Commission scolaire des Samares

Sonia Morin, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Robert Peterson, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Annie Richard, Commission scolaire de la Capitale

Maxime Rousseau, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Andréanne Tremblay, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :

encadrementcannabis.gouv.qc.ca

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN : 978-2-550-84614-7 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2019

INTRODUCTION

Le changement de statut légal du cannabis non thérapeutique est une occasion à saisir pour les milieux d'enseignement et les intervenants concernés afin de se questionner sur leurs pratiques, de mettre à jour leurs connaissances sur cette substance, ses usages et ses méfaits, ainsi que de développer une vision commune basée sur des données justes et objectives.

Ce document fait partie d'un ensemble d'outils créés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il est destiné aux milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. Les gestionnaires et les porteurs du dossier de prévention des dépendances sont particulièrement ciblés pour l'utilisation de ce document. Pour toutes questions relatives à l'application de la Loi encadrant le cannabis, il est possible de communiquer avec le MSSS en composant le 1 877 416-8222.

La démarche proposée dans ce document a pour objectif de soutenir le réseau de l'éducation dans la rédaction d'un document-cadre en matière de consommation de substances psychoactives. D'ailleurs, des collaborations ont lieu entre le réseau de la santé et celui de l'éducation dans le contexte de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation.

La promotion de la santé et du bien-être ainsi que la prévention de problèmes chez les jeunes d'âge scolaire contribuent à leur persévérance scolaire et à leur réussite éducative. Le référent EKIP¹, développé par le MSSS, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et d'autres partenaires, s'adresse aux acteurs en promotion et en prévention en contexte scolaire. Le référent fait état des meilleures pratiques pour la mise en œuvre d'actions intégrées de promotion et de prévention visant les jeunes, l'école, la famille et la communauté. De telles mesures contribuent au bien-être et à la sécurité des jeunes et concourent à ce qu'ils se développent sur les plans cognitif, physique et socioémotionnel. Elles permettent une utilisation optimale des ressources, tout en favorisant la cohérence des messages et en évitant le dédoublement des actions. Les jeunes peuvent ainsi bénéficier d'un environnement d'apprentissage offrant des conditions favorables.

Ce document est inspiré du *Guide à l'intention des écoles secondaires de la Montérégie : problèmes de consommation et bonnes pratiques scolaires*, sous la direction d'Archambault et Beaulieu (2015), et du guide *Prévention des toxicomanies* du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys publié à l'automne 2017. Quelques écoles secondaires, centres d'éducation aux adultes et centres de formation professionnelle de la région de la Capitale-Nationale ont participé à la validation des différentes étapes de la démarche dans le cadre de projets pilotes de 2016 à 2018. Finalement, une rencontre a été réalisée avec la Commission scolaire des Samares et le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes, situés dans la région de Lanaudière. Leur vaste expérience d'accompagnement a permis de bonifier ce document et d'en préciser plusieurs éléments. Des remerciements sincères sont transmis aux relecteurs qui sont intervenus tout au long du processus de rédaction.

PRÉCISIONS SUR CERTAINS TERMES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT	
Document-cadre	Inclut toutes les mesures prises par l'école en matière de substances psychoactives, dont le protocole d'intervention
Établissements d'enseignement	Regroupe le niveau secondaire, la formation générale aux adultes et la formation professionnelle, ainsi que les établissements d'enseignement privés
Substances psychoactives	Alcool, cannabis et autres drogues

1. www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/jeunesse/ekip/

POURQUOI UNE PROPOSITION DE DÉMARCHE?²

Dans votre établissement, vous avez peut-être déjà adopté un document-cadre qui détermine les règles, les rôles et les responsabilités, ainsi que les actions déployées et les différentes interventions possibles en matière de consommation de substances psychoactives (alcool, cannabis et autres drogues). Certains milieux utilisent les termes « protocole » ou « politique » de façon indifférenciée. Dans cet outil, l'expression « document-cadre » sera utilisée afin d'inclure toutes les mesures prises par l'école en matière de substances psychoactives. Cet outil propose, notamment, un protocole détaillant la trajectoire d'intervention lors d'un événement en lien avec la consommation.

La prévention dans le domaine de la consommation de drogues dépasse la sensibilisation ou la transmission d'informations sur les substances. L'utilisation de cette seule stratégie est même reconnue comme étant, au mieux, inefficace ou, au pire, contre-indiquée. Plusieurs des mesures recommandées concernent le milieu de vie. Ainsi, la mise en œuvre d'actions cohérentes doit agir à plusieurs niveaux : auprès des élèves, du milieu de vie et de travail, de la famille et de la communauté. Toutes ces actions ne relèvent pas exclusivement de l'établissement d'enseignement, mais doivent être planifiées avec l'ensemble des acteurs du milieu, et ce, en tenant compte des besoins et des priorités de l'établissement.

Mais par où commencer? D'abord, comme pour la construction d'une maison, on doit s'assurer d'avoir une fondation solide (position de l'école, règlements et politiques, environnement physique favorable et sécuritaire) sur laquelle la structure (mesures destinées aux élèves et aux proches) pourra se déployer.



Des milieux se questionnent périodiquement sur leurs façons de faire. La démarche proposée dans ce document a pour objectif de soutenir le réseau de l'éducation dans la rédaction d'un document-cadre en matière de consommation de substances psychoactives. Ceux qui ont déjà un protocole d'intervention ou une politique bénéficieront également de la démarche puisqu'elle permettra aux acteurs du milieu et aux partenaires de partager une vision commune dans un contexte social en évolution et de déterminer de façon consensuelle les rôles de chacun ainsi que les mesures à prendre. Vous trouverez dans les pages suivantes une représentation synthèse des différentes étapes proposées ainsi que les outils disponibles.

Il est fortement recommandé d'être accompagné dans cette démarche. Les conseillers pédagogiques des commissions scolaires, les accompagnateurs de l'approche École en santé, les conseillers en promotion et en prévention ou ceux du programme-services Dépendances des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) pourraient vous aider.

De plus, il est possible d'inclure dans cette démarche les mesures en matière de lutte au tabagisme, de prévention des problèmes associés à la pratique des jeux de hasard et d'argent ainsi que de l'usage d'Internet et de l'hyperconnectivité.

2. Cette section reprend en partie le contenu du document *La légalisation du cannabis : du primaire à l'université – Informations et recommandations* (MSSS, 2018).

L'APPROCHE DE RÉDUCTION DES MÉFAITS EN MILIEU SCOLAIRE³

L'approche de réduction des méfaits propose des stratégies de protection comportementale afin de réduire les conséquences de la consommation. Elle permet d'accompagner l'élève en tenant compte de sa réalité et de ses besoins. Il ne s'agit plus juste de prévenir la consommation de substances, mais bien de réduire les conséquences négatives de l'usage de tout produit psychotrope.

Les méfaits associés à la consommation touchent non seulement la personne concernée, mais aussi son entourage et la communauté. Cette approche ne donne pas le feu vert à la consommation de drogues, mais aide à mieux gérer celle-ci lorsque la personne n'envisage pas l'arrêt.

L'approche de réduction des méfaits prône alors une série d'objectifs hiérarchisés permettant de développer l'autonomie de l'élève et de reprendre graduellement le contrôle sur sa consommation afin de réduire d'abord les conséquences sur son cheminement scolaire. Par exemple, des objectifs clairs, réalistes et mesurables pourraient être formulés avec l'élève sur certains aspects, comme les absences fréquentes de l'école, la consommation sur le terrain de l'école ou avant les cours. Cela permet d'atteindre les personnes les plus vulnérables et d'établir un lien de confiance qui peut faire toute la différence.

Cette approche tente de cadrer l'usage de drogues de manière à éviter l'aggravation des problèmes. L'approche de réduction des méfaits habilite les personnes qui font usage de drogues à mieux se protéger et leur donne la possibilité de choisir un changement de comportement.

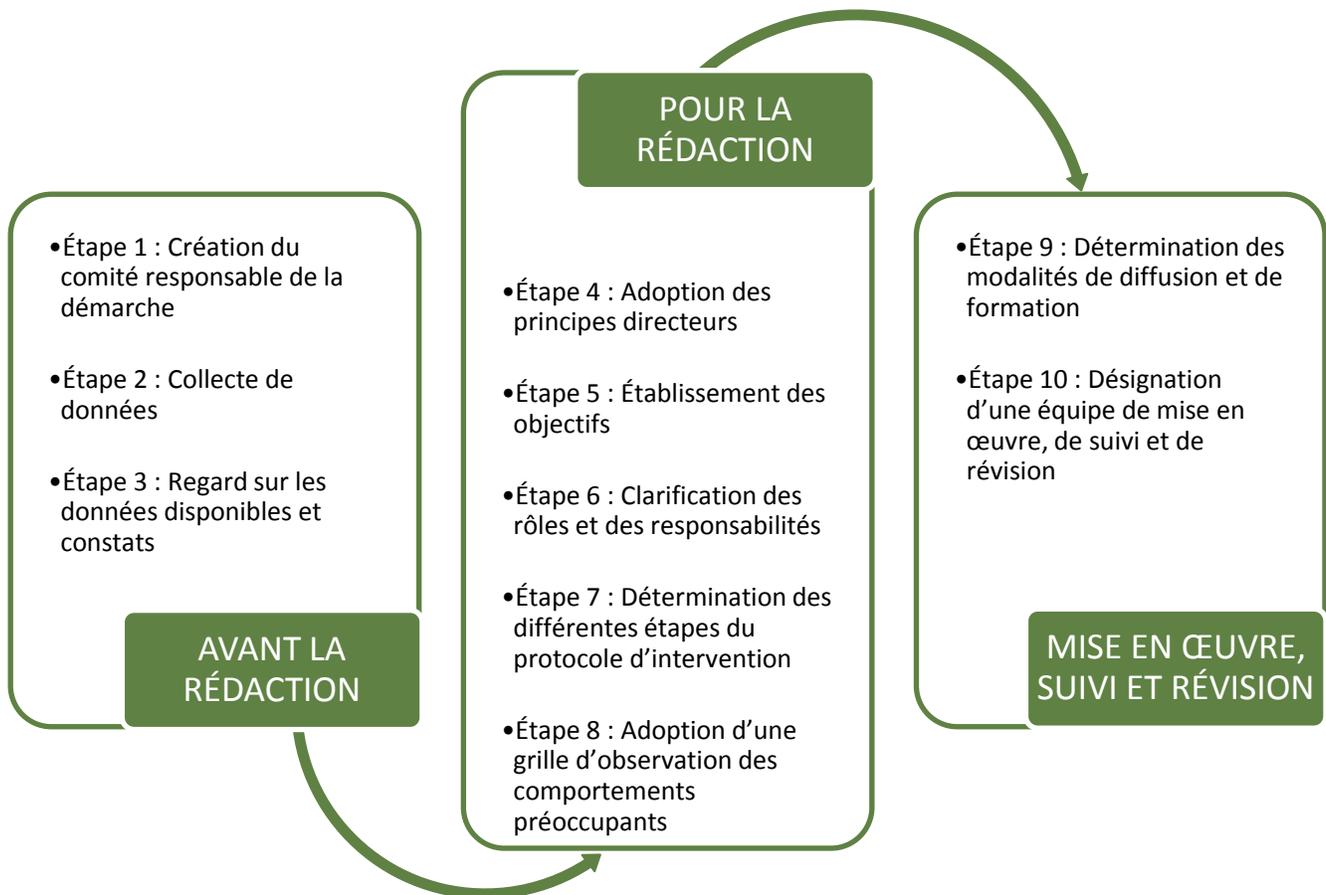
La réduction des méfaits est évidemment une approche qui tient compte des réalités de l'usage des drogues. L'Opération Nez rouge et les timbres de nicotine sont des exemples typiques.

Cette approche favorise le développement de l'autonomie et le jugement de l'élève en lui permettant de faire des choix éclairés. Elle est particulièrement efficace avec des individus peu motivés à réduire ou à cesser de consommer. Toutefois, cette approche, qui vise d'abord la réduction des méfaits, pourrait également favoriser la réduction de la consommation.

*« La RDM [réduction des méfaits] devrait être appliquée en cohérence avec la politique scolaire en matière de consommation de SPA [substances psychoactives]. En aucun cas, elle ne doit justifier le comportement inadéquat d'un élève; elle vise plutôt à l'accompagner dans une démarche de changement qui tient compte de la mission de l'école dont l'objectif ultime est la réussite scolaire. »
(Archambault et Beaulieu, 2015)*

3. Cette section a été reproduite et adaptée avec autorisation du guide *Prévention des toxicomanies* du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys publié à l'automne 2017.

EN UN COUP D'ŒIL : DÉMARCHE DE RÉDACTION D'UN DOCUMENT-CADRE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES



CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA DÉMARCHE

- ★ Communications sur la démarche à l'ensemble des parties prenantes (membres de l'établissement, parents, partenaires)
- ★ Leadership assumé par la direction tout au long du processus, notamment par la libération des ressources participant aux différentes étapes
- ★ Coordination et suivi des actions réalisées, permettant de faire des ajustements au besoin
- ★ Partenariat et renforcement du savoir collectif permettant de bénéficier des expertises et des connaissances de tous les acteurs du milieu

AVANT LA RÉDACTION		
 Étapes suggérées	 Objectifs /  Précisions	 Outils disponibles
1) Création du comité responsable de la démarche	 Constituer un comité responsable de la démarche qui est représentatif des différentes parties prenantes dans la prévention en matière de substances psychoactives	 Pages 6 à 8 du présent document (<i>démarche en un clin d'œil et étapes suggérées</i>)  Composition du comité et proposition de calendrier (annexe 1)
2) Collecte de données	 Documenter les perceptions et les connaissances des membres du personnel de l'école, ainsi que leurs besoins en lien avec la thématique de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes	 <i>Modèle de sondage auprès du personnel (annexe 2)</i>
	 Rassembler les données disponibles sur la consommation de substances chez les élèves du secondaire	 <i>Données de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) en ligne ou autres données disponibles auprès de la Direction de santé publique du CISSS ou du CIUSSS de votre région</i>
3) Regard sur les données disponibles et constats	 Analyser les résultats du sondage auprès du personnel et apprécier les écarts entre les perceptions et les données d'enquête  Documenter les différentes mesures préventives liées à l'environnement et celles destinées aux élèves  Porter un regard critique sur les actions en place et celles à entreprendre	 <i>Tableau de compilation des données du sondage auprès du personnel (annexe 3)</i>  <i>Grille d'état de situation pour le secondaire (annexe 4)</i>  <i>Grille d'état de situation pour la FP et la FGA (annexe 5)</i>

POUR LA RÉDACTION

📖 Étapes suggérées	⌚ Objectifs / ⓘ Précisions	✂️ Outils disponibles
4) Adoption des principes directeurs	⌚ Permettre un partage des points de vue sur le thème de la consommation ⌚ Développer les connaissances des membres du comité sur les concepts de base en matière de consommation de substances psychoactives	✂️ <i>Liste d'affirmations à discuter (annexe 6)</i>
5) Établissement des objectifs	⌚ Convenir des objectifs généraux et spécifiques du document-cadre	✂️ <i>Pourquoi un document-cadre sur les substances psychoactives? (annexe 7)</i>
6) Clarification des rôles et des responsabilités	⌚ Développer une connaissance et une compréhension commune des rôles et des responsabilités de l'ensemble des acteurs du milieu	✂️ <i>Grille de réflexion sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs du milieu (annexe 8)</i>
7) Détermination des différentes étapes du protocole d'intervention	⌚ Convenir d'un protocole d'intervention consensuel basé sur les principes directeurs adoptés	✂️ <i>Quelques éléments à avoir en tête pour la discussion sur le protocole d'intervention (annexe 9)</i> ✂️ <i>Modèle de protocole d'intervention (annexe 10)</i>
8) Adoption d'une grille d'observation des comportements préoccupants	⌚ Convenir d'une grille d'observation complémentaire au protocole d'intervention adopté	✂️ <i>Exemple d'une grille d'observation des comportements préoccupants (annexe 11)</i>

MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET RÉVISION

📖 Étapes suggérées	⌚ Objectifs / ⓘ Précisions	✂️ Outils disponibles
9) Détermination des modalités de diffusion et de formation	⌚ Planifier la rédaction du document-cadre ⓘ Le comité pourrait contribuer à la planification de la diffusion aux différentes parties prenantes (direction, membres du personnel, parents, élèves, partenaires, etc.)	✂️ <i>Exemple d'une table des matières d'un document-cadre en matière de consommation de substances psychoactives (annexe 12)</i>
10) Désignation d'une équipe de mise en œuvre	ⓘ Calendrier proposé de deux ou trois rencontres par année ⓘ Formation ou sensibilisation, selon les besoins déterminés ⓘ Périodiquement, prévoir l'évaluation, la révision et la mise à jour	✂️ <i>Exemple de calendrier des opérations statutaires de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre du document-cadre (annexe 13)</i>

ANNEXE 1

📖 Étape 1 – Création du comité responsable de la démarche

✂ Composition du comité et proposition de calendrier

OBJECTIF

- ★ Constituer un comité responsable de la démarche qui est représentatif des différentes parties prenantes dans la prévention en matière de substances psychoactives.

CONSIGNES

- ★ Le tableau permet d'identifier les personnes présentes dans le milieu et celles à contacter à l'externe.
- ★ Il peut être intéressant d'inviter des alliés naturels du milieu, mais également de tenter de joindre des collaborateurs qui se questionnent, tout en étant à la fois critiques et constructifs sur cette thématique.
- ★ Un comité devrait réunir environ une dizaine de personnes.
- ★ Les décisions prises dans un comité représentatif des différentes parties prenantes faciliteront l'adhésion au document-cadre dans l'ensemble de l'établissement.

Composition suggérée	Nom du ou des participants	Coordonnées
Direction d'école		
Représentants des cycles/programmes/secteurs		
Professionnels		
Intervenant en prévention des dépendances		
Enseignants		
Conseiller pédagogique		
Surveillants d'élèves		
Responsable des sports		
Parents		
Élèves		
Partenaires de la communauté		
<ul style="list-style-type: none"> • CISSS ou CIUSSS (programmes-services Santé publique, Dépendances, Jeunes en difficulté) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Organisme communautaire jeunesse 		
<ul style="list-style-type: none"> • Organisme communautaire en prévention des dépendances 		
<ul style="list-style-type: none"> • Policier éducateur, communautaire ou préventionniste 		

Calendrier suggéré

Il est proposé de planifier quatre rencontres de travail et une rencontre bilan (calendrier à moduler selon les besoins et l'évolution des travaux). Certaines étapes pourraient nécessiter des suivis entre les rencontres. Il semble réaliste de prévoir une dizaine d'heures pour diverses tâches (rédaction de courriels, relecture, présentations, etc.). Les étapes sont détaillées dans le tableau des pages 7 et 8 du présent document.

Rencontre 1	3 h	○ Planification de l'étape 2
Rencontre 2	3 h	○ Étapes 3, 4 et 5
Rencontre 3	3 h	○ Retour sur les étapes 4 et 5 ○ Étapes 6, 7 et 8
Rencontre 4	3 h	○ Retour sur les étapes 7 et 8 ○ Étapes 9 et 10
Rencontre 5	1 h	○ Bilan et ajustements

Prise de notes

Il est recommandé d'avoir une personne responsable de la prise de notes pour chacune des étapes. Cela facilite les retours sur les décisions aux rencontres subséquentes. Les notes permettent également de faire le suivi des actions à réaliser.

Communications

Tout au long de la démarche, il est suggéré de partager les étapes franchies par le comité, voire les résultats de certains exercices. Ainsi, les données de sondage ou la réflexion sur les principes directeurs et les objectifs peuvent être rendues publiques auprès des membres du personnel de façon à augmenter leur engagement et à faciliter la mise en œuvre.

ANNEXE 2

📖 Étape 2 – Collecte de données

✂ Modèle de sondage auprès du personnel

OBJECTIFS

- ★ Documenter les perceptions et les connaissances des membres du personnel de l'école ainsi que leurs besoins en lien avec la thématique de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes.
- ★ Permettre aux membres du comité (étape 1) d'avoir un portrait de base de la situation avant d'amorcer les réflexions sur les moyens.

CONSIGNES

- ★ Il est possible de retrancher ou d'ajouter des questions, selon les besoins.
- ★ La plupart des questions proposées proviennent des grandes enquêtes québécoises. D'autres ont été testées dans le cadre d'un projet de prévention et dans les accompagnements de milieux d'enseignement⁴. Le sondage permet d'explorer d'autres questions d'intérêt pour les milieux.
- ★ Les réponses aux questions 2 à 11 permettront d'observer les perceptions des membres du personnel sur la consommation chez les jeunes. Les réponses peuvent être comparées aux données d'enquêtes (EQSJS⁵, ETADJES⁶, EQSP⁷) afin de révéler les écarts. Vérifiez les possibilités de soutien ou d'accès aux données de la part de la Direction de santé publique du CISSS ou du CIUSSS de votre région.
- ★ Afin de faciliter la compilation des données et de favoriser la confidentialité, un système de sondage en ligne est à privilégier (ex. : SurveyMonkey ou Google Docs). Une note explicative en introduction devrait rassurer les répondants sur l'anonymat tout au long du traitement des données.

1. Quel est votre rôle à l'école?
 - Enseignant
 - Membre de la direction
 - Personnel professionnel
 - Personnel de soutien
 - Autre (veuillez préciser)
2. Selon votre perception, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant fumé la cigarette traditionnelle au cours des 30 derniers jours?
NOTE : La cigarette électronique ne fait pas partie de cette question.
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
3. Selon votre perception, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant utilisé une cigarette électronique au cours des 30 derniers jours?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
4. Selon votre perception, quel est le pourcentage des élèves de l'école qui consomment des boissons énergisantes?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
5. Selon vous, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.

4. Projet INSPIRe Autrement [www.inspireautrement.ca] et documents de travail de la démarche École en santé – thématique Prévention des problèmes de consommation de substances psychoactives de la région de la Capitale-Nationale.

5. Enquête québécoise sur la santé des élèves du secondaire [www.egsjs.stat.gouv.qc.ca].

6. Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire [www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/fiche_enquete.html#57].

7. Enquête québécoise sur la santé de la population [www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/fiche_enquete.html#171].

6. À votre avis, combien de consommations d'alcool sont prises en moyenne par les élèves de l'école lors d'une même occasion?
 - 0 ou 1
 - 2 ou 3
 - 4 ou plus
7. Selon vous, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
8. Selon vous, dans une journée normale de semaine, combien de temps les élèves de l'école passent-ils sur Internet et les réseaux sociaux (cellulaires, tablettes, ordinateurs)?
 - Moins d'une heure
 - 1 à 3 heures
 - Plus de 3 heures
9. Selon vous, dans une journée normale de semaine, combien de temps les élèves de l'école passent-ils sur les jeux vidéo (console ou en ligne)
 - Moins d'une heure
 - 1 à 3 heures
 - Plus de 3 heures
10. Selon vous, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant consommé d'autres drogues que l'alcool, le tabac ou le cannabis au cours de la dernière année (ex. : cocaïne, ecstasy, amphétamines, etc.)?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
11. Selon vous, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant été en état de consommation (non disposé aux apprentissages) en classe ou en atelier au cours des 12 derniers mois?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
12. Selon vous, quel est le pourcentage des élèves de l'école ayant participé à au moins un jeu de hasard et d'argent (ex. : gratteux, loterie, bingo, casino, etc.) au cours des 12 derniers mois?
 - Inscire un nombre entier entre 0 et 100.
13. Si votre école dispose d'un protocole d'intervention en matière de consommation de substances psychoactives, en avez-vous pris connaissance?
 - Oui
 - Non, mais je sais qu'il existe
 - Non, je ne sais pas s'il y en a un
 - Ne s'applique pas
14. Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du protocole d'intervention en matière de substances psychoactives en place (clarté des rôles et responsabilités, pertinence, etc.)?
 - Très insatisfait
 - Plutôt insatisfait
 - Plutôt satisfait
 - Très satisfait
 - Ne s'applique pas
15. Connaissez-vous l'intervenant ou l'intervenante en prévention de la toxicomanie (prévention des dépendances) de votre école?
 - Oui, et je connais son nom
 - Oui, mais je ne connais pas son nom
 - Non, je ne savais pas qu'il y en avait un ou une
 - Ne s'applique pas

16. Si vous receviez des confidences d'un élève de l'école à propos de sa consommation, quel serait votre niveau d'aisance dans cette situation?
- Très mal à l'aise
 - Plutôt mal à l'aise
 - Plutôt à l'aise
 - Très à l'aise
17. Vous arrive-t-il de recevoir des confidences d'un élève à propos de sa consommation d'alcool ou de drogues?
- Régulièrement (plus d'une fois par mois)
 - À l'occasion (environ 1 fois par mois)
 - Rarement (pas plus de 3 ou 4 fois par année)
 - Jamais ou presque jamais
18. Que faites-vous (ou feriez-vous) si vous receviez une confidence d'un élève à propos de sa consommation d'alcool ou de drogues? (plusieurs choix possibles)
- Je le dirige vers un autre membre du personnel formé en matière de relation d'aide
 - Je l'écoute et je tente de l'aider de mon mieux
 - J'en informe un membre de la direction
 - Je ne fais rien
 - Je ne sais pas quoi faire
 - Autre (veuillez préciser)
19. À quelle fréquence intervenez-vous auprès d'un jeune pour lequel vous avez des doutes quant à son état de consommation?
- J'interviens toujours ou presque toujours si j'ai un doute
 - Je n'interviens pas systématiquement si j'ai un doute
 - J'interviens rarement si j'ai un doute
 - Je n'interviens jamais ou presque jamais
20. Avez-vous déjà été témoin d'une transaction (vente) de substances? (plusieurs choix possibles)
- Oui, à l'intérieur de l'établissement
 - Oui, sur le terrain de l'établissement
 - Oui, à proximité du terrain de l'établissement
 - Non, je n'ai été témoin d'aucune transaction
21. Si vous avez été témoin d'une transaction de substances, êtes-vous intervenu?
- Oui, directement auprès de l'élève
 - Oui, indirectement en informant quelqu'un de la situation
 - Non
22. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'aborder les sujets suivants avec les élèves?

	Très mal à l'aise	Plutôt mal à l'aise	Plutôt à l'aise	Très à l'aise
L'usage de la cigarette traditionnelle				
L'usage de la cigarette électronique				
La consommation de boissons énergisantes				
La consommation d'alcool				
La consommation de cannabis				

La consommation d'autres drogues				
L'usage d'Internet et l'hyperconnectivité				
Les jeux de hasard et d'argent				

23. Avez-vous des besoins particuliers en lien avec l'un ou l'autre de ces sujets? Plusieurs choix possibles pour chaque sujet.

	Connaissances sur le produit et ses effets sur la santé et la sécurité	Pistes d'intervention (prévention, soutien)	Informations pertinentes à transmettre aux proches (parents, conjoints, etc.)	Possibilités d'intégration dans les activités pédagogiques	Ressources d'aide
L'usage de la cigarette					
L'usage de la cigarette électronique					
La consommation de boissons énergisantes					
La consommation d'alcool					
La consommation de cannabis					
La consommation d'autres drogues					
L'usage d'Internet et l'hyperconnectivité					
Les jeux de hasard et d'argent					

**Le sondage est maintenant terminé.
Merci!**

ANNEXE 3

📖 Étape 3 – Regard sur les données disponibles et constats

✂️ Tableau de compilation des données du sondage auprès du personnel

OBJECTIFS

- ★ Analyser les résultats du sondage auprès du personnel (étape 2) et apprécier les écarts entre les perceptions et les données d'enquête.
- ★ Apprécier les besoins des membres du personnel.

CONSIGNES

- ★ Reporter les résultats des sondages dans le tableau.
- ★ Pour les questions 2 à 12, il est possible d'ajouter les données régionales ou locales.
- ★ Il est recommandé d'utiliser les données provenant d'enquêtes puisque la réalisation d'un sondage maison auprès des élèves exige une grande prudence tant dans sa création, son exécution que dans son interprétation. Les enquêtes nationales, dont certaines permettent d'avoir accès à des données régionales, sont réalisées de façon à réduire au maximum les biais possibles à toutes les étapes de la collecte. Si vous souhaitez réaliser un sondage local, il est possible de consulter les questionnaires des enquêtes et d'explorer le soutien disponible à la Direction de santé publique de votre région.
- ★ Une récurrence de ce sondage (chaque année ou tous les deux ans) permet d'observer l'évolution des perceptions.

Portrait des répondants			
Nombre de répondants			
Répartition des répondants sur leur rôle à l'école (Q1) (nombre de chaque catégorie / nombre de répondants)	% d'enseignants		
	% de membres de la direction		
	% personnels professionnels		
	% personnels de soutien		
	% autre		
Comportements de consommation	Notre perception	Données régionales ou locales	Données pour l'ensemble du Québec ⁸
Élèves ayant fumé la cigarette traditionnelle au cours des 30 derniers jours (Q2)			3,5 % au 1 ^{er} cycle 10 % au 2 ^e cycle 21 % chez les < 18 ans ⁹
Élèves qui ont fait usage d'une cigarette électronique au cours des 30 derniers jours (Q3)			7 % au 1 ^{er} cycle 14 % au 2 ^e cycle
Élèves qui consomment des boissons énergisantes (Q4)			23 % au 1 ^{er} cycle 30 % au 2 ^e cycle 43 % chez les 18 à 24 ans
Élèves ayant consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours (Q5)			14 % au 1 ^{er} cycle 46 % au 2 ^e cycle 82 % chez les 18 à 24 ans ¹⁰

8. Données de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2016-2017 et de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015. Les données sont arrondies à l'unité lorsqu'elles sont supérieures à 5 %.

9. Indicateur différent chez les 18 à 24 ans : proportion de fumeurs réguliers et occasionnels (exclut les anciens fumeurs, pas de période de référence).

10. Indicateur différent chez les 18 à 24 ans : proportion de buveurs actuels selon la fréquence; les données incluent ceux ayant fait usage 1 à 3 fois par mois et plus (excluent ceux ayant fait usage moins d'une fois par mois).

Nombre moyen de consommations d'alcool dans une même occasion (Q6)			
Élèves ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois (Q7)			6 % au 1 ^{er} cycle 27 % au 2 ^e cycle 42 % chez les 18 à 24 ans
Temps sur Internet et réseaux sociaux dans une journée normale de semaine (Q8)			
Temps sur les jeux vidéo dans une journée normale de semaine (Q9)			
Élèves ayant consommé d'autres drogues que l'alcool, le tabac et le cannabis (Q10)			4,7 % au 1 ^{er} cycle 12 % au 2 ^e cycle 32 % chez les 18 à 24 ans
Élèves ayant déjà été en état de consommation en classe ou en atelier (Q11)			
Élèves ayant participé à au moins un jeu de hasard et d'argent au cours des 12 derniers mois (Q12)			19 % au 1 ^{er} cycle ¹¹ 30 % au 2 ^e cycle
Connaissance et opinion sur le protocole en place			
Connaissance du protocole (Q13)	% le connaissent		
Niveau de satisfaction à l'égard du protocole en place (Q14)	% sont plutôt ou très satisfaits		
Connaissance de l'intervenant ou de l'intervenante en prévention des dépendances (Q15)	% le ou la connaissent et peuvent le ou la nommer		
Intervention auprès des élèves			
Niveau d'aisance à recevoir des confidences (Q16)	% sont plutôt ou très à l'aise		
Fréquence des confidences à propos de la consommation (Q17)	% en reçoivent régulièrement		
	% en reçoivent à l'occasion		
	% en reçoivent rarement		
	% en reçoivent jamais ou pratiquement jamais		
Réaction à la suite d'une confiance (Q18)	% dirigent vers un autre membre du personnel formé à la relation d'aide		
	% écoutent et tentent d'aider de leur mieux		
	% informent un membre de la direction		
	% ne font rien		
	% ne savent pas quoi faire		
Fréquence d'intervention auprès d'un élève pour lequel vous avez des doutes quant à son état de consommation (Q19)	% font autre chose		
	% interviennent toujours ou presque toujours		
	% n'interviennent pas systématiquement		
	% interviennent rarement		
	% interviennent jamais ou presque jamais		

11. Les données sur les jeux de hasard et d'argent proviennent de l'Enquête sur le tabac, l'alcool, les drogues et les jeux de hasard et d'argent (ETADJES), 2013.

Être témoin d'une transaction de substances et réaction (plusieurs choix possibles) (Q20)	% ont été témoins à l'intérieur de l'établissement				
	% ont été témoins sur le terrain de l'établissement				
	% ont été témoins à proximité de l'école				
	% n'ont pas été témoins				
Intervention si vous avez été témoin d'une transaction de substances (Q21)	% sont intervenus directement auprès de l'élève				
	% sont intervenus indirectement en informant quelqu'un de la situation				
	% ne sont pas intervenus				
Besoins					
Aisance à aborder différents sujets avec les élèves (Q22)					
• Cigarette traditionnelle	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Cigarette électronique	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Boissons énergisantes	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Alcool	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Cannabis	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Autres drogues	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Écrans et nouvelles technologies des communications	% sont plutôt ou très à l'aise				
• Jeux de hasard et d'argent	% sont plutôt ou très à l'aise				
Besoins (Q23) (plusieurs choix possibles)					
	Connaissances sur le produit et ses effets sur la santé et la sécurité	Pistes d'intervention (prévention, soutien)	Informations pertinentes à transmettre aux proches (parents, conjoints, etc.)	Possibilités d'intégration dans les activités pédagogiques	Ressources d'aide
Cigarette traditionnelle	%	%	%	%	%
Cigarette électronique	%	%	%	%	%
Boissons énergisantes	%	%	%	%	%
Alcool	%	%	%	%	%
Cannabis	%	%	%	%	%
Autres drogues	%	%	%	%	%
Écrans et nouvelles technologies des communications	%	%	%	%	%
Jeux de hasard et d'argent	%	%	%	%	%

ANNEXE 4

Étape 3 – Regard sur les données disponibles et constats

Grille d'état de situation pour le secondaire

OBJECTIFS

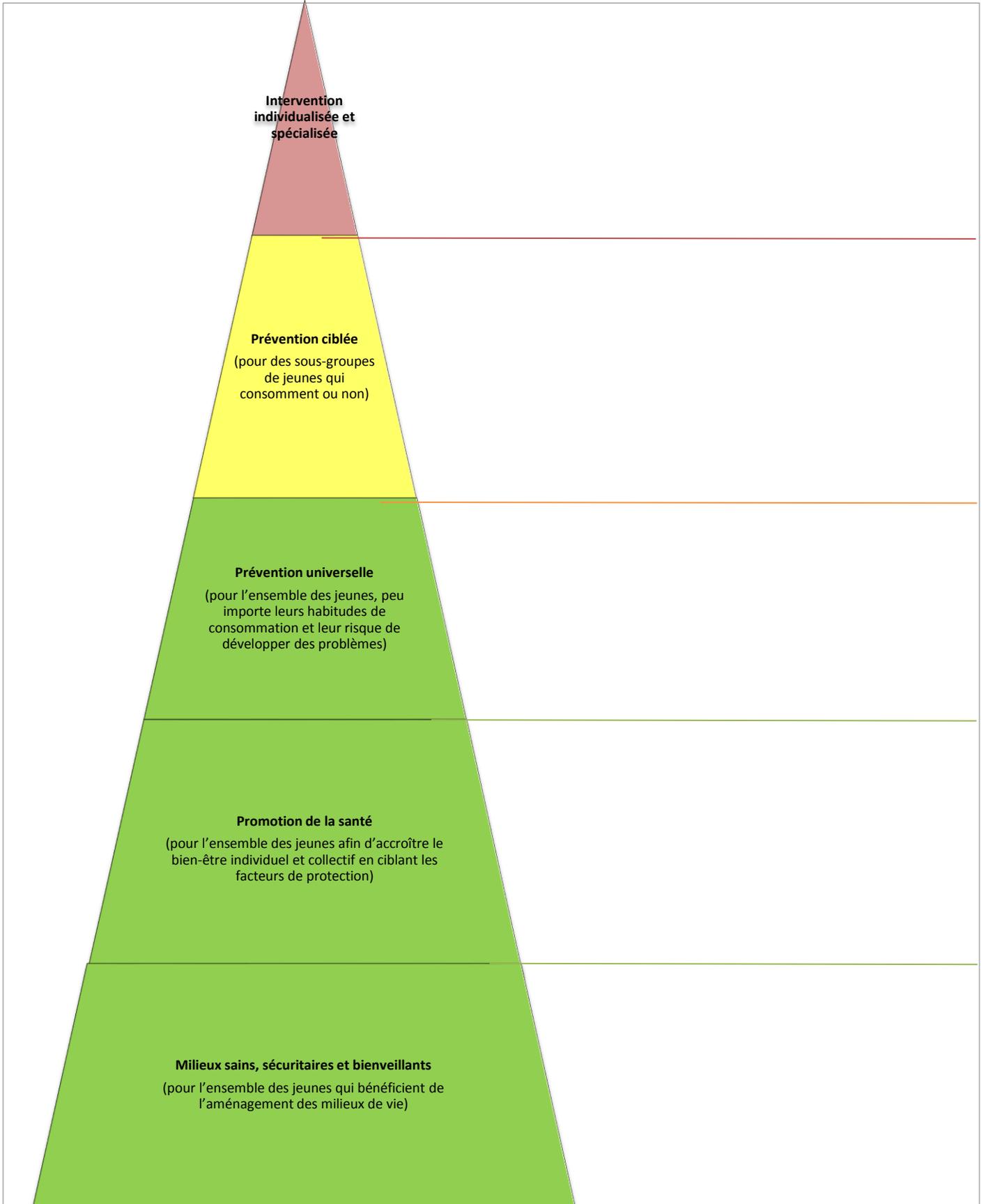
- ★ Documenter les différentes mesures préventives liées à l'environnement et celles destinées aux élèves.
- ★ Porter un regard critique sur les actions en place et celles à développer.

CONSIGNES

- ★ Le tableau peut être rempli en comité, à partir des connaissances de chaque membre.
- ★ Discutez des mesures en place et tentez de déterminer ce qui est à poursuivre, à ajuster ou à développer.
- ★ Ce tableau vous permettra de compléter la pyramide de la page suivante, qui pourra ultimement faire partie du document-cadre qui sera diffusé.

Secondaire		À poursuivre	À bonifier ou à ajuster	À développer
Milieux sains, bienveillants et sécuritaires	Est-ce que les membres du personnel bénéficient de séances d'information? Quelles sont les occasions de discuter du développement de l'adolescent?			
	Est-ce que le climat de l'école et de la classe contribue au sentiment d'appartenance et de sécurité des élèves? Quelles sont les occasions permettant aux élèves de se sentir importants et de percevoir que l'on s'occupe d'eux?			
	Est-ce que le milieu est animé en dehors des heures de classe (pauses et dîners)? De quelle façon les jeunes sont-ils engagés dans l'animation du milieu?			
	Est-ce qu'une attention est portée à la réduction de l'isolement des élèves dans l'école et sur les terrains de l'école?			
	Est-ce qu'un plan de surveillance stratégique a été établi? De quelle façon sont contrôlés les accès au terrain de l'école?			
	Est-ce que les membres du personnel, dont les enseignants, sont informés des gestes à poser lors d'une inquiétude ou d'une situation en lien avec la consommation de substances?			
	Est-ce que les ressources disponibles sont connues, reconnues et communiquées aux jeunes ainsi qu'aux membres du personnel?			
Promotion de la santé et prévention universelle	Est-ce que les mesures préventives sont planifiées en fonction du niveau scolaire et du niveau de développement des jeunes?			
	Est-ce qu'une complémentarité des actions éducatives et des actions dans les milieux de vie est visée afin d'agir sur l'ensemble des compétences?			
	Est-ce que les actions favorisent la participation active des jeunes (plus interactives qu'informatives)?			
	Est-ce que les parents sont sensibilisés au sujet de la consommation de substances et de l'ensemble des mesures mises en œuvre à l'école?			
	Est-ce que les mesures de prévention sont réalisées en collaboration avec les partenaires de la communauté (santé publique, organismes communautaires, municipalités, etc.)?			
Prévention ciblée et intervention individualisée	Est-ce que le milieu offre des occasions aux jeunes à risque de mettre en valeur leurs forces en contribuant activement à la planification ou à la réalisation d'actions dans le milieu?			
	Est-ce qu'une attention particulière est portée aux jeunes en transition scolaire (passage au secondaire ou au postsecondaire) ou personnelle (rupture amoureuse, séparation parentale, conflit familial, etc.)?			
	Est-ce que des interventions particulières sont offertes aux jeunes ayant une consommation problématique? Quel soutien est offert lorsque les règles en lien avec l'usage et la possession ne sont pas respectées?			
	Est-ce que l'approche de réduction des méfaits (diminuer la consommation ou les conséquences négatives associées à la consommation de drogues ou d'alcool) est connue, comprise et soutenue dans le milieu?			
	Est-ce que la trajectoire avec le programme-services Dépendances du CISSS ou du CIUSSS est connue et respectée?			

Ensemble des actions en cours ou planifiées dans le milieu



ANNEXE 5

Étape 3 – Regard sur les données disponibles et constats

Grille d'état de situation en FP et FGA

OBJECTIFS

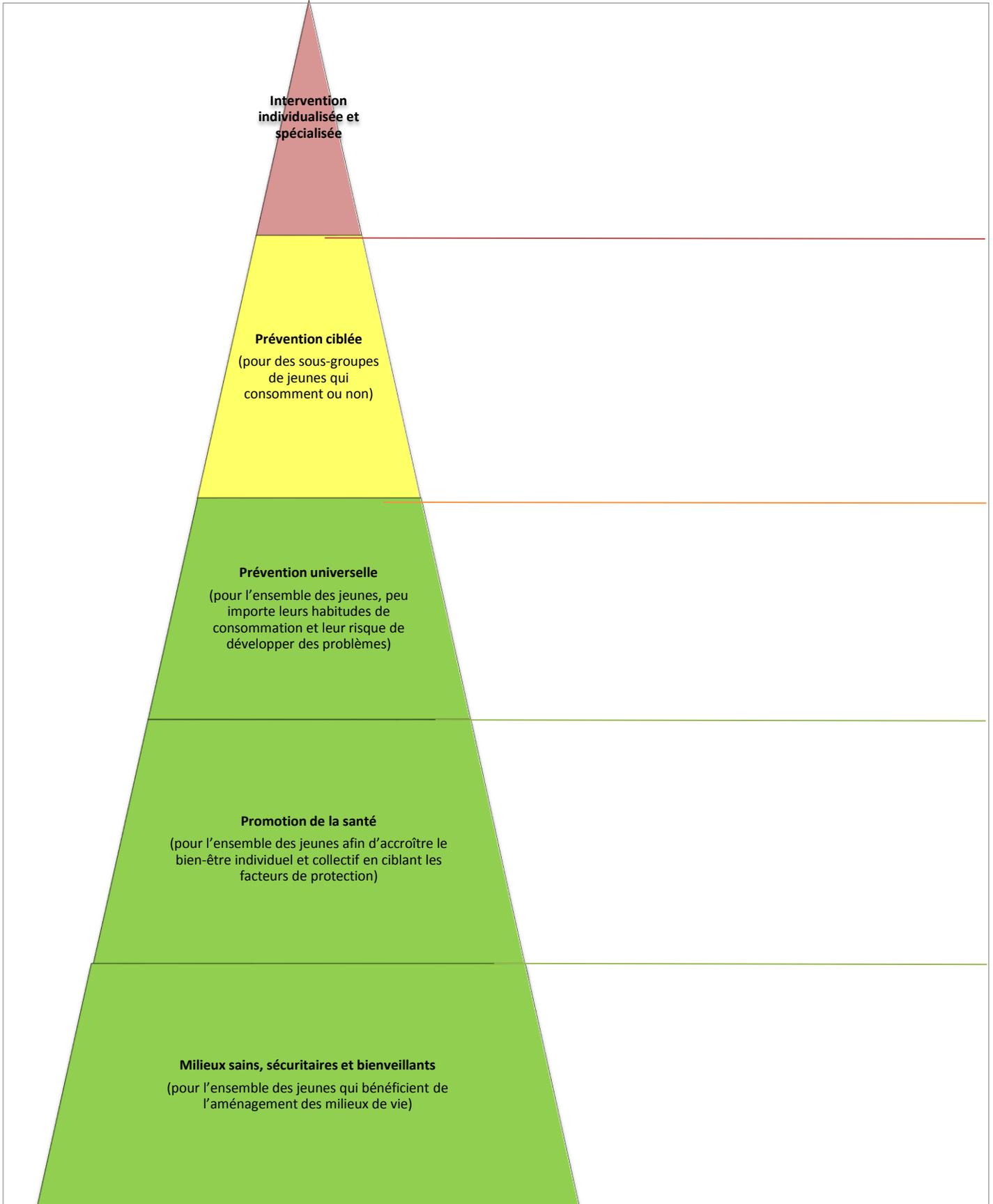
- ★ Documenter les différentes mesures préventives liées à l'environnement et celles destinées aux élèves.
- ★ Porter un regard critique sur les actions en place et celles à développer.

CONSIGNES

- ★ Le tableau peut être rempli en comité, à partir des connaissances de chaque membre.
- ★ Discutez des mesures en place et tentez de déterminer ce qui est à poursuivre, à ajuster ou à développer.
- ★ Ce tableau vous permettra de compléter la pyramide de la page suivante, qui pourra ultimement faire partie du document-cadre qui sera diffusé.
- ★ Tout au long de l'exercice, les participants sont invités à avoir une attention particulière aux réalités différentes des élèves mineurs et majeurs (aspects légaux, trajectoire, etc.).

Formation générale aux adultes et formation professionnelle		<i>À poursuivre</i>	<i>À bonifier ou à ajuster</i>	<i>À développer</i>
Milieux sains, bienveillants et sécuritaires	Est-ce que l'établissement se considère comme un milieu valorisant les saines habitudes de vie et les comportements protecteurs (non-consommation, consommation responsable, réduction des méfaits)?			
	Quelles sont les occasions, pour les élèves, les étudiants et les membres du personnel, de discuter de façon interactive, ouverte et sans jugement à propos de la consommation?			
	Quelle est la contribution des élèves et des étudiants dans les processus décisionnels et la planification des actions qui les concernent?			
	Est-ce qu'un protocole d'intervention a été rédigé avec la collaboration du milieu?			
	Est-ce que les membres du personnel, dont les enseignants, sont informés des gestes à poser lors d'une inquiétude ou d'une situation en lien avec la consommation de substances? Est-ce que les ressources disponibles sont connues, reconnues et communiquées aux élèves, aux étudiants ainsi qu'aux membres du personnel?			
Promotion de la santé et prévention universelle	Est-ce que l'établissement se considère comme un milieu valorisant les saines habitudes de vie et les comportements protecteurs (non-consommation, consommation responsable, réduction des méfaits)?			
	Est-ce que la situation relative à la consommation est bien connue? Quelles sont les croyances et les perceptions des élèves, des étudiants et du personnel au sujet de la consommation?			
	Est-ce qu'un portrait des mesures préventives réalisées dans l'établissement est fait régulièrement? Est-il apprécié en fonction des meilleures pratiques?			
	Est-ce que les actions favorisent la participation active des élèves et des étudiants (plus interactives qu'informatives)?			
	Est-ce que les mesures de prévention sont réalisées en collaboration avec les partenaires de la communauté (santé publique, organismes communautaires, municipalités, etc.)?			
Prévention ciblée et intervention individualisée	Le milieu offre-t-il aux jeunes à risque des occasions de mise en valeur de leurs forces et de contribution à leur milieu de vie?			
	Quel soutien est offert aux élèves et aux étudiants en transition (familiale, personnelle) ou qui cumulent des facteurs de risque (isolement, échecs)?			
	Quel soutien est offert aux élèves et aux étudiants qui vivent des difficultés en lien avec la consommation de substances?			
	Quel soutien est offert lorsque les règles en lien avec l'usage et la possession ne sont pas respectées?			
	Est-ce que l'approche de réduction des méfaits (diminuer la consommation ou les conséquences négatives associées à la consommation de drogues ou d'alcool) est connue, comprise et soutenue dans le milieu?			
	Est-ce que la trajectoire avec le programme-services Dépendances du CISSS ou du CIUSSS est connue et respectée?			

Ensemble des actions en cours ou planifiées dans le milieu



ANNEXE 6

📖 Étape 4 – Adoption des principes directeurs

✂ Liste d'affirmations à discuter

OBJECTIFS

- ★ Permettre un partage des points de vue sur le thème de la consommation.
- ★ Développer les connaissances des membres du comité sur les concepts de base en matière de consommation de substances psychoactives.

CONSIGNES

- ★ Il est recommandé d'inviter à cette discussion un intervenant du centre de réadaptation en dépendance du CISSS ou du CIUSSS ou d'un organisme en prévention des dépendances de votre région. Des ressources sont également répertoriées à la fin de ce document.
- ★ Chacune des affirmations est lue et commentée par les membres du comité.
- ★ Les questions proposées permettent d'alimenter la discussion.
- ★ Ultiment, l'exercice devrait viser la bonification des affirmations afin qu'elles soient consensuelles et adoptées comme principes directeurs qui guideront, notamment, le choix des objectifs (étape 5).
- ★ Les données amassées en début de processus (étape 2) sont utiles tout au long de la démarche et peuvent être utilisées en particulier dans cet exercice.

1) La consommation fait partie des expérimentations des adolescents pour devenir des adultes. Elle est souvent exploratoire, occasionnelle et passagère.

- Est-ce que la consommation est nécessaire pour devenir un adulte?
- Que signifie exploratoire? Quelle est la différence avec occasionnelle ou passagère?
- Cette affirmation est-elle vraie pour toutes les substances (tabac, alcool, cannabis, drogues illicites)?

2) L'école a un rôle à jouer dans le développement d'attitudes et de comportements favorables à la santé, notamment en matière de choix éclairés sur la consommation de substances psychoactives.

- Est-ce le rôle de l'école seulement? Est-ce que tous les intervenants de l'école ont le même rôle?
- Que signifie « faire des choix éclairés »? Est-ce que l'âge ou le niveau de développement influencent ces choix?
- Comment l'école peut-elle offrir aux membres du personnel des occasions de s'interroger sur leurs valeurs, leurs perceptions et leurs préjugés?

3) L'élève, mis en confiance et accepté, est enclin à devenir plus responsable et capable de faire face aux problèmes qui se présentent à lui, et de prendre en charge son développement d'une manière positive.

- Que faire pour mettre l'élève en confiance?
- Que signifie être « accepté »?
- Est-ce qu'être mis en confiance et accepté est suffisant?
- Est-ce que tous les élèves sont en mesure de prendre en charge leur développement?

4) Les substances sont omniprésentes dans la société. Il est donc plus réaliste de viser à retarder la première consommation et à intervenir précocement auprès des consommateurs.

- Partagez-vous cette perception que les substances sont omniprésentes?
- De quelles substances parle-t-on?
- Si elles ne sont pas consommées principalement à l'école, où sont-elles consommées?
- Est-ce un objectif réaliste de retarder la consommation?
- Que signifie intervenir précocement?

5) Le recours aux règlements s'inscrit dans une volonté d'aider les élèves en les responsabilisant. Il convient d'éviter les automatismes (consommation-suspension) en étant à l'écoute, en faisant preuve de discernement et en tentant d'évaluer au cas par cas les mesures requises.

- Que signifie « aider les élèves »? Les aider à quoi?
- Est-ce que certains automatismes sont nécessaires?
- Si toutes les situations sont évaluées au cas par cas, pourquoi rédiger un document-cadre?

ANNEXE 7

📖 Étape 5 – Établissement des objectifs

✂ Pourquoi un document-cadre sur les substances psychoactives¹²?

OBJECTIF

- ★ Convenir des objectifs généraux et spécifiques du document-cadre.

CONSIGNES

- ★ À partir d'une liste d'objectifs, les membres du comité ciblent ceux qui leur semblent pertinents en fonction des discussions menées sur les principes directeurs (étape 4).
- ★ Il est suggéré de viser la sélection d'un objectif général ainsi que de deux ou trois objectifs spécifiques. Les objectifs spécifiques seront en cohérence avec les objectifs généraux sélectionnés.
- ★ Cette liste n'est pas exhaustive. Le comité pourrait décider d'adopter un libellé modifié ou d'en rédiger un significatif pour le milieu.

Suggestions d'objectifs généraux :

- Fournir à la direction de l'école et aux ressources du milieu un outil de planification leur permettant d'intervenir efficacement auprès de l'ensemble des élèves de l'école, dans le respect des mandats et des expertises de chacun.
- Suggérer au personnel de direction de l'école et aux ressources du milieu des moyens pour que l'école demeure un lieu d'apprentissage où l'intégrité de la personne est préservée et où les élèves se sentent bien, concernés et impliqués.
- Valoriser et développer une attitude d'ouverture, d'écoute et de compréhension contribuant aux relations positives entre les adultes et les élèves.
- Créer un milieu sain, encadré par des normes et des attentes claires, connues, reconnues et appliquées par tous ceux qui ont à intervenir de près ou de loin auprès des élèves.
- Veiller à ce que le document-cadre réponde aux besoins de l'école et des élèves, soit à jour, bien diffusé et appliqué.
- Affirmer notre position formelle quant à l'importance d'un milieu de vie favorable à l'apprentissage et exempt de toute consommation de substances.

Suggestions d'objectifs spécifiques :

- Promouvoir le maintien ou le développement de saines habitudes de vie, y compris la responsabilisation des élèves à l'égard de leurs attitudes et de leurs comportements concernant l'usage de substances psychoactives.
- Orienter les efforts de tous les intervenants (école et communauté) pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves en les incitant à développer des comportements responsables avec les substances psychoactives.
- Fournir à tout le personnel les orientations et les outils nécessaires pour prévenir positivement les problèmes de consommation de substances psychoactives.
- Inciter l'école à mettre en place prioritairement un plan de prévention pour l'ensemble des élèves, par l'utilisation de stratégies et de moyens adéquats ayant démontré leur efficacité; le tout en concertation avec les ressources du milieu et dans une perspective de recherche d'une plus grande cohérence.
- Instaurer un système d'accompagnement afin de rendre les élèves capables de prévenir, de diminuer et d'éliminer les conséquences d'un usage problématique de substances psychoactives, ainsi que leurs conséquences sur la vie à l'école.
- Aider les élèves à risque de vivre des conséquences ou présentant un problème lié à la consommation de substances psychoactives à faire face à leurs difficultés d'une façon constructive en offrant le service approprié (détection, intervention précoce, évaluation spécialisée, traitement, etc.) en fonction de la trajectoire de services établie avec le représentant du programme-services Dépendances du CISSS ou du CIUSSS .

12. Reproduction et adaptation avec l'autorisation de l'auteur d'une section du document *Le développement de politiques écoles dans le domaine des toxicomanies dans Lanaudière* (Peterson, 2004).

ANNEXE 8

📖 Étape 6 – Clarification des rôles et des responsabilités

✂ Grille de réflexion sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs du milieu

OBJECTIF

- ★ Développer une connaissance et une compréhension commune des rôles et des responsabilités de l'ensemble des acteurs du milieu.

CONSIGNES

- ★ De façon individuelle, les membres du comité sont invités à définir les rôles et les responsabilités qu'ils connaissent pour chaque acteur du milieu, en lien avec les objectifs déterminés à l'étape 5.
- ★ Le retour en groupe permet d'ajuster ou de bonifier la compréhension des rôles et des responsabilités de chacun.

Acteurs du milieu	Rôles et responsabilités connues	Commentaires ou ajustements
Direction d'école		
Intervenant en prévention des dépendances		
Enseignants		
Autres membres du personnel		
Surveillants d'élèves		
Parents		
Élèves		
Commission scolaire		
Partenaires de la communauté <ul style="list-style-type: none"> • CIUSSS ou CIUSSS (programmes-services Santé publique, Dépendances, Jeunes en difficulté) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Organisme communautaire jeunesse 		
<ul style="list-style-type: none"> • Organisme communautaire en prévention des dépendances 		
<ul style="list-style-type: none"> • Policier éducateur, communautaire ou préventionniste 		

ANNEXE 9

Étape 7 – Détermination des différentes étapes du protocole d'intervention ✂ Quelques éléments à avoir en tête pour la discussion sur le protocole d'intervention

OBJECTIF

- ★ Permettre à l'animateur de la discussion d'avoir des informations supplémentaires permettant de répondre aux enjeux fréquents soulevés par la discussion sur le protocole d'intervention.

CONSIGNES

- ★ Il est suggéré que l'animateur prenne connaissance de ces éléments avant la rencontre sur le protocole.
- ★ Si ce n'est déjà prévu, le responsable du programme-services Dépendances¹³ devrait participer à cette discussion.

<p>Cannabis médical</p> <p>La démarche proposée dans ce document concerne la consommation non thérapeutique de substances psychoactives. Cependant, les intervenants auprès des élèves ont régulièrement des questions en lien avec le cannabis thérapeutique, son usage, sa gestion en milieu éducatif et les règles existantes. Il est important de savoir que les connaissances actuelles sont plutôt limitées sur les effets thérapeutiques du cannabis, et la recherche est en plein essor. Le Collège des médecins du Québec a publié en 2018 une mise à jour de ses directives. Il invite notamment les médecins à prendre connaissance des contre-indications énoncées par Santé Canada, dont celle qui stipule que « généralement, la prescription de cannabis n'est pas appropriée pour les jeunes de moins de 25 ans (...) » et demeure un traitement de dernier recours. Les politiques habituelles s'appliquent donc, y compris celle interdisant de fumer ou de vapoter du cannabis médical sur les terrains d'un établissement d'enseignement.</p>	<p>Application des règles et fouille</p> <p>La fouille est d'abord une intervention visant à acquérir de l'information. Elle a un caractère intrusif qui nécessite de la planification. Il importe d'être vigilant quant à la possible confusion de rôles (éducatif vs punitif) du point de vue des élèves. La littérature scientifique suggère fortement que toute intervention visant l'application des règles, et plus particulièrement la fouille, soit effectuée par le personnel chargé de cette mission, et non par l'intervenant spécialisé en dépendance. Il est également déconseillé d'impliquer le personnel enseignant dans ce type de procédure. Le maintien de la relation de confiance entre les intervenants, les enseignants et les élèves tout au long du processus peut permettre de revoir les rôles et les responsabilités de chacun. Il peut être pertinent d'établir les conditions pour lesquelles la fouille pourrait être utile et les options dans certaines situations (ex. : absence d'intervenants ou de la direction, difficulté à joindre les parents, etc.). Pour plus d'information sur les enjeux entourant les fouilles, le cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement peut être consulté (Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire, 2017).</p>
<p>Pratiques réparatrices et solution de rechange à la suspension</p> <p>Il est recommandé de privilégier les pratiques réparatrices au moment de l'élaboration d'un protocole d'intervention. Les comportements attendus et les conséquences possibles doivent être connus et clairement formulés auprès de toutes les parties prenantes (direction, membres du personnel, parents et élèves). Les pratiques réparatrices en cas de non-respect des attentes formulées tentent d'éviter la suspension en proposant un processus ferme et équitable. L'utilisation de la suspension externe a d'ailleurs été remise en question comme mesure éducative. Certains auteurs l'associent à plus de risque de décrochage ou de démêlés avec la justice. Ainsi, l'efficacité des politiques de tolérance zéro est mise en doute et les experts favorisent plutôt celles visant à maintenir la communication. Les solutions de rechange proposées sont l'élaboration d'ententes sur les comportements attendus « qui comprennent des étapes simples que les élèves peuvent franchir ou la tenue d'entrevues axées sur les solutions ou qui stimulent la motivation afin de définir des plans pour résoudre les difficultés ou faire face aux défis » (Consortium conjoint pour les écoles en santé, 2010).</p> <p>Certains milieux souhaiteraient inclure dans cette réflexion le fait que des amendes peuvent être données aux jeunes en situation de possession de cannabis. Pour un jeune, cela peut devenir un facteur de risque supplémentaire pouvant contribuer à une marginalisation ou à une stigmatisation. Dans la mesure du possible, l'importance de bien évaluer les situations au <i>cas par cas</i>, dans une approche de bienveillance, devrait être privilégiée pour éviter les effets pervers possibles d'une intervention inadéquate. À cet égard, il est suggéré que l'équipe réfléchisse au moment opportun de faire appel aux corps policiers, selon le sens et la gravité de la situation. Le recours aux règlements doit s'inscrire dans une volonté d'aider les élèves.</p>	

13. Selon les régions, il peut s'agir d'un responsable du mécanisme d'accès jeunesse en dépendance.

ANNEXE 10

📖 Étape 7 – Détermination des différentes étapes du protocole d'intervention

✂️ Modèle de protocole d'intervention¹⁴

OBJECTIF

- ★ Convenir d'un protocole d'intervention consensuel basé sur les principes directeurs adoptés.

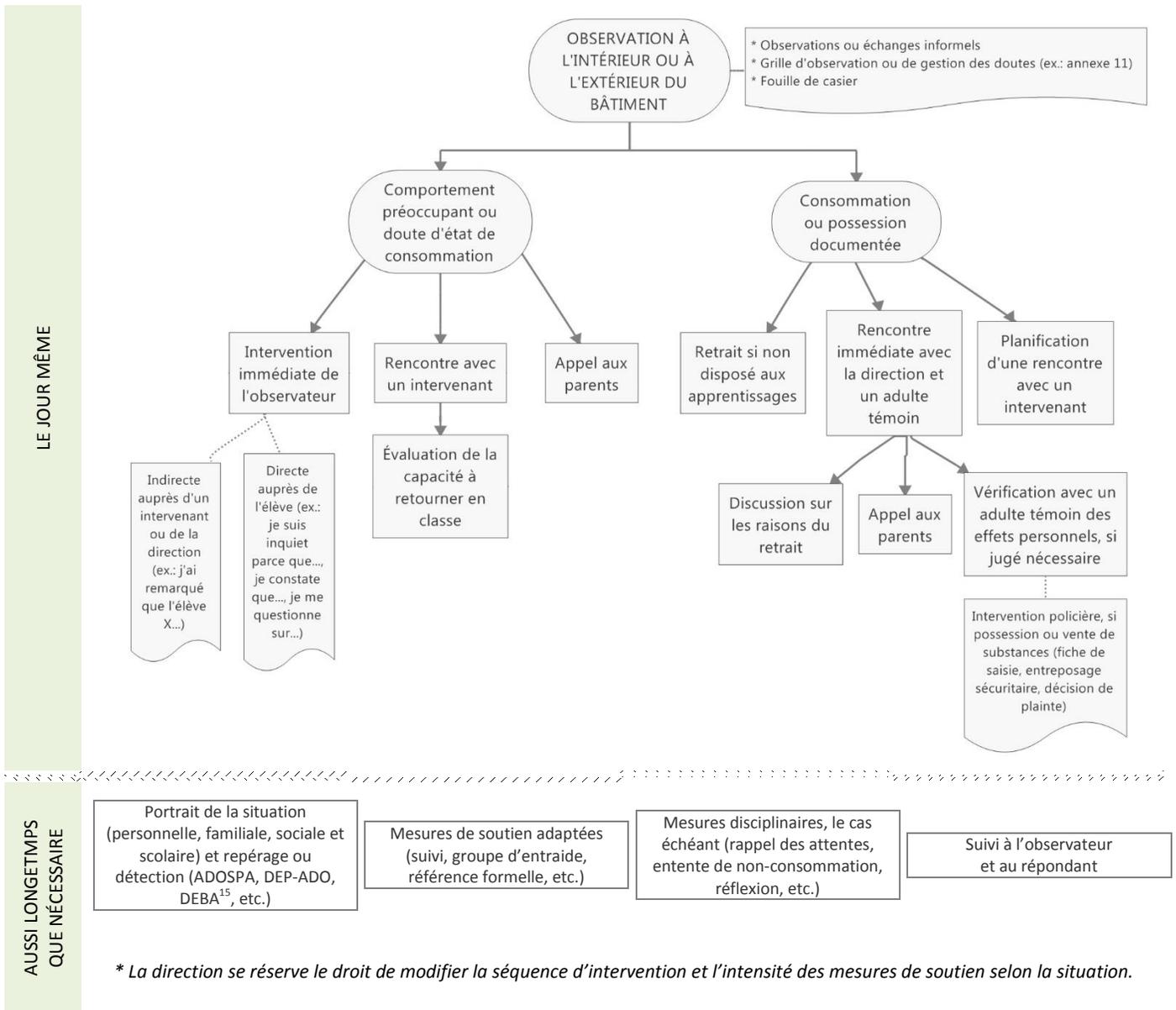
CONSIGNES

- ★ Il peut être intéressant d'amorcer cette étape par un échange sur les processus en place (aspects fonctionnels, enjeux ou difficultés vécues, améliorations nécessaires, révision des rôles et responsabilités de chaque acteur). Les échanges réalisés à l'étape 3 (actions en place) et à l'étape 6 (rôles et responsabilités) peuvent être utiles.
- ★ Les membres du comité prennent ensuite connaissance du modèle proposé et en modifient le contenu en fonction de la réalité du milieu, des ressources disponibles et des constats formulés depuis le début de la démarche.
- ★ Il s'avère essentiel de faire un retour fréquent aux principes directeurs adoptés (étape 4) ou d'en avoir une copie à proximité tout au long de cette discussion.

PRÉCISION

- ★ Le programme-services Dépendances des CISSS et des CIUSSS est responsable d'établir une trajectoire de services avec les partenaires de son réseau local de services. Cette trajectoire vise les jeunes et les adultes présentant des comportements à risque ou répondant aux critères d'un trouble lié à l'utilisation d'une substance, comprenant l'abus ou la dépendance, ou lié aux jeux de hasard et d'argent, ou encore ayant une utilisation problématique d'Internet. Cette trajectoire vise également les membres de leur entourage.

14. Plusieurs protocoles ont été consultés dans la rédaction de ce modèle qui regroupe les aspects les plus utiles à l'exercice. Il importe de mentionner que la distinction entre les gestes à poser le jour même et ceux devant l'être en cas de nécessité est directement issue du protocole de l'école de l'Escabelle (Cap-Chat).



15. Il est possible d'inscrire les outils utilisés dans le milieu. Plusieurs sont accessibles au <http://risqtoxico.ca>. Il s'agit d'outils pour lesquels des formations sont requises ou recommandées. Les CISSS et les CIUSSS ont la responsabilité de s'assurer que les partenaires concernés du réseau territorial de services, y compris le milieu scolaire, ont accès aux formations permettant d'acquérir et de parfaire leur compétence en matière de repérage, de détection, d'intervention motivationnelle et d'orientation vers les services appropriés. Il est conseillé de s'adresser au programme-services Dépendances des CISSS ou des CIUSSS à ce sujet.

ANNEXE 11

Étape 8 – Adoption d'une grille d'observation des comportements préoccupants

Exemple d'une grille d'observation des comportements préoccupants

OBJECTIF

- ★ Convenir d'une grille d'observation complémentaire au protocole d'intervention adopté.

PRÉCISIONS

- ★ La grille d'observation permet à tous les intervenants d'avoir un langage commun. Le fait de s'appuyer sur des signes objectifs pouvant avoir une incidence sur la disponibilité aux apprentissages facilite la référence vers les services d'aide.
- ★ La grille ne permet pas de surveiller des comportements problématiques dans le but de punir, mais elle vise plutôt à offrir du soutien aux élèves.
- ★ La présence de plus d'un signe ou la récurrence d'un même signe est généralement plus propice à une intervention.

GRILLE D'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS PRÉOCCUPANTS

1. TYPE D'INTERVENTION DEMANDÉE

- Intervention immédiate (si plusieurs observations physiques et comportementales)
- Intervention préventive (si plusieurs observations d'autres comportements préoccupants)

OBSERVATIONS PHYSIQUES	OBSERVATIONS COMPORTEMENTALES
<input type="checkbox"/> Yeux rougis, vitreux, pupilles dilatées, paupières lourdes <input type="checkbox"/> Odeurs inhabituelles <input type="checkbox"/> Bouche sèche et pâteuse <input type="checkbox"/> Difficultés de prononciation, élocution + rapide ou + lente <input type="checkbox"/> Renflements constants, mâchoires crispées, grincements de dents <input type="checkbox"/> Teint pâle <input type="checkbox"/> Regard fuyant <input type="checkbox"/> Tremblements, spasmes ou démarche instable <input type="checkbox"/> Autre : (précisez)	<input type="checkbox"/> Agressivité ou impulsivité inhabituelle ou inexplicable <input type="checkbox"/> Agitation inhabituelle <input type="checkbox"/> Confusion (mêlé) ou propos étranges <input type="checkbox"/> Ralentissement moteur ou détente exagérée <input type="checkbox"/> Distraction, manque de concentration <input type="checkbox"/> Désorientation, panique, paranoïa <input type="checkbox"/> Retrait ou isolement <input type="checkbox"/> Autre : (précisez)

AUTRES COMPORTEMENTS PRÉOCCUPANTS

<input type="checkbox"/> Retards ou absences répétées <input type="checkbox"/> Baisse du rendement scolaire <input type="checkbox"/> Perte d'intérêt inhabituelle (activités scolaires, parascolaires, culturelles ou sportives) <input type="checkbox"/> Apparence négligée ou inhabituelle <input type="checkbox"/> Fuit le contact avec l'adulte, est effacé, méfiant <input type="checkbox"/> Difficultés inhabituelles d'attention et de concentration <input type="checkbox"/> Groupe d'amis consommateurs	<input type="checkbox"/> Humeur changeante <input type="checkbox"/> A un discours très négatif <input type="checkbox"/> Donne l'impression d'être déprimé, triste <input type="checkbox"/> Gain ou perte de poids important <input type="checkbox"/> Perte d'appétit, ne dîne pas <input type="checkbox"/> A beaucoup d'argent de poche <input type="checkbox"/> Délit, vandalisme <input type="checkbox"/> Autre : (précisez)
--	---

2. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

DANS LE CAS D'UNE INTERVENTION IMMÉDIATE – SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION

RÉSUMÉ DE LA SITUATION : DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT, TÉMOINS, ETC.

RÉACTIONS DE L'ÉLÈVE

Les faits ont-ils été reconnus par l'élève concerné? Oui Non

Les parents ont-ils été informés? Oui Non

RÉACTION DES PARENTS

PLANIFICATION D'UNE RENCONTRE AVEC UN INTERVENANT

Nom de l'intervenant : _____ Date (court délai) : _____

DÉCISION DE LA DIRECTION

INTERVENTION POLICIÈRE DEMANDÉE

Oui Non

Numéro d'événement _____

Fiche remplie par _____ Signature _____

Date _____ Fonction _____

RÉFÉRENCE FORMELLE À DES SERVICES DU CISSS OU DU CIUSSS

Oui Non

Précisez : _____

RÉFÉRENCE FORMELLE À DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DU MILIEU

Oui Non

Précisez : _____

AUTRES INTERVENTIONS REQUISES

Note : Joindre l'original de cette grille au dossier de l'élève et une reproduction brochée à l'enveloppe de saisie, si nécessaire.

Source :

Grille adaptée d'un outil de l'école secondaire Le Sommet, Commission scolaire des Premières-Seigneuries, développée à partir de plusieurs grilles disponibles en ligne.

ANNEXE 12

📖 Étape 9 – Détermination des modalités de diffusion et de formation

✂ Exemple d'une table des matières d'un document-cadre en matière de consommation de substances psychoactives

OBJECTIF

- ★ Planifier la rédaction du document-cadre.

CONSIGNE

- ★ Avec les membres du comité élargi ou de quelques membres du personnel, la rédaction des différentes sections du document est partagée.

Page titre

- Nom du document-cadre
- Nom de l'établissement
- Date de l'adoption
- Date prévue pour la révision

Table des matières

Mot de la direction

- Position de l'école
- Vision du phénomène de l'usage des substances psychoactives
- Intention du document : faire connaître clairement les attentes et mettre en valeur les actions éducatives qui sont offertes
- Signature

Description des étapes de la démarche

- Étapes préalables à l'élaboration du document-cadre
- Actions réalisées (formation d'un comité, collecte de données, rencontres, etc.)

Principes directeurs

Objectifs du document-cadre

Moyens proposés

- Présentation sous la forme d'une pyramide afin de rendre compte de la diversité et de la complémentarité des actions mises en œuvre dans l'établissement

Annexes

- Grille d'observation des comportements préoccupants
- Protocole d'intervention
- Formulaire d'engagement de l'élève et d'un parent

ANNEXE 13

📖 Étape 10 – Désignation d'une équipe de mise en œuvre

✂ Exemple de calendrier des opérations statutaires de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre du document-cadre¹⁶

Date	Tâche	Responsable	Fait?	Commentaires
Juin	Compléter le bilan à transmettre au responsable de la Commission scolaire (CS) ou de la Direction de santé publique (DSPublique), ou au conseil d'administration, le cas échéant	Intervenant en prévention des dépendances (IPD)	<input type="checkbox"/>	
Juin	Planifier la sensibilisation aux enseignants et aux autres membres du personnel	Direction	<input type="checkbox"/>	
Août-septembre	Embaucher l'intervenant en prévention des dépendances (IPD) ou confirmer celui-ci et vérifier la formation de base en toxicomanie (faire la demande à la CS au besoin)	Direction	<input type="checkbox"/>	
Août-septembre	Informers les élèves lors de la rentrée scolaire du document-cadre en matière de substances psychoactives	Direction	<input type="checkbox"/>	
Septembre	Prévoir une présentation de l'IPD aux élèves	Direction IPD	<input type="checkbox"/>	
Septembre	Informers les parents lors de l'AGA du document-cadre en matière de substances psychoactives	Direction IPD	<input type="checkbox"/>	
Septembre	Convenir de la trajectoire de services et des modalités pour la présence de l'intervenant du CRD du CISSS ou du CIUSSS (ex. : accès bureau, journée, fiche de référence, etc.)	Direction	<input type="checkbox"/>	
Septembre	Connaître l'offre de service en cessation tabagique du CISSS ou du CIUSSS	IPD	<input type="checkbox"/>	
Septembre	Convenir des modalités de présence du service de police pour des activités de prévention	Direction	<input type="checkbox"/>	
Septembre ou octobre	Informers le conseil d'établissement des mesures prévues dans le document-cadre, ou le conseil d'administration, le cas échéant	Direction	<input type="checkbox"/>	
Octobre	Planifier les animations des soirées de parents par école ou bassin-école par un intervenant en prévention dans le cadre de la Semaine de prévention des dépendances (IPD, CISSS ou CIUSSS, organisme communautaire)	IPD Partenaires	<input type="checkbox"/>	
Octobre	Planifier l'ensemble des activités de la Semaine de prévention des dépendances qui aura lieu la troisième semaine de novembre	IPD	<input type="checkbox"/>	
En continu	Faire le suivi des actions de repérage réalisées par le personnel	IPD Direction	<input type="checkbox"/>	
En continu	Si nécessaire, inscription et compilation des interventions réalisées	IPD	<input type="checkbox"/>	
En continu	Revenir sur le protocole d'intervention lorsque nécessaire dans les rencontres de concertation	Direction IPD	<input type="checkbox"/>	

16. Adaptation d'un document de la Commission scolaire des Samares.

RESSOURCES EN LIGNE

Gouvernement du Québec

- Encadrement du cannabis au Québec
<https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/>
- Faire EKIP pour la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes
www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/jeunesse/ekip/
- Institut national de santé publique du Québec – substances psychoactives
<https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec – dépendances (alcool, drogues, jeu)
www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/alcool-drogues-jeu/dependances/

Autres organisations

- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
www.ccdus.ca
- Centre québécois de lutte aux dépendances
www.cqld.ca
- Drogue : aide et référence
www.drogue-aidereference.qc.ca
- Gendarmerie royale du Canada – section drogues et alcool
www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/dr-al/index-fra.htm
- Tel-jeunes – drogues et alcool
<https://www.teljeunes.com/Tel-jeunes/Tous-les-themes/Drogues-et-alcool>
- ToxQuébec
www.toxquebec.com

RÉFÉRENCES

- Archambault, M., et A.-M. Beaulieu (2015). *Problèmes de consommation et bonnes pratiques scolaires : guide à l'intention des écoles secondaires de la Montérégie*. [En ligne]. [<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/AES-Guide-consommation.pdf>].
- Bélanger, R., et C. Grant (2017). *Cannabis for medical purposes among Canadian children and youth*. Canadian Paediatric Surveillance Program – 2017 Results. Agence de la santé publique du Canada et Société canadienne de pédiatrie, p. 37-38. [En ligne]. [https://www.cpsp.cps.ca/uploads/publications/CPSP-2017-Results_1.pdf].
- Collège des médecins du Québec (2018). *Ordonnance de cannabis à des fins médicales : directives*. [En ligne], mis à jour en septembre 2018. [www.cmq.org/publications-pdf/p-1-2018-09-20-fr-ordonnance-cannabis-fins-medicales.pdf].
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (2017). *Prévention des toxicomanies*. Service des ressources éducatives, 46 p.
- Consortium conjoint pour les écoles en santé (2010). *Le milieu scolaire comme terrain propice à la promotion de la santé mentale positive : meilleures pratiques et perspectives*. [En ligne]. [https://www.jcsh-cces.ca/upload/PMH_French_Nov%2016_WebReady_1.pdf].
- Gouvernement du Québec (2018). *Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 : prévenir, réduire et traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique des jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet*. [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-804-02W.pdf>].
- Peterson, R. (2004). *Le développement de politiques écoles dans le domaine des toxicomanies dans Lanaudière*. Direction de santé publique et d'évaluation. Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière. [En ligne]. [www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/Lanaudiere/289475214X.pdf].
- Rosa, J., D. Keelan et J. Krueger (2015). *Alternatives to zero tolerance : Best practice summary*. Colorado Department of Education. [En ligne]. [www.cde.state.co.us/dropoutprevention/bestpracticesalternativestozerotolerance].
- Rosa, J., J. Krueger et A. Severson (2015). *Moving from zero tolerance to supportive school discipline practices – A comparison of student discipline incidents for the 2011-12 and 2013-14 school years*. Colorado Department of Education.
- Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire (2017). *Présence policière dans les établissements d'enseignement : cadre de référence*. [En ligne]. [https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/police_scolaire/document.pdf].